

Home pour gardes-malades de l'Alliance suisse à Davos

Autor(en): **Marval, C. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous vous recommandons :

- 1° La vente par des samaritaines, de maison en maison, dès les premiers jours;
- 2° la vente à diverses sociétés amies (de musique, de chant, de tir, sociétés religieuses et sportives, etc.);
- 3° la vente dans les écoles sous le patronage du corps enseignant, qui très probablement sera d'accord;
- 4° la vente dans des fêtes ou organisations sportives, des journées ou exercices samaritains.

Là où les sociétés de gymnastique s'occuperaient aussi de cette vente, il sera nécessaire de s'entendre avec elles pour son organisation.

Nous vous prions instamment de nous prêter votre concours dans cette circonstance importante, de prendre à temps toutes les dispositions nécessaires à sa bonne réussite et de nous envoyer votre commande au plus vite.

Inclus nous vous remettons des cartes modèles dont l'exécution vous assurera leur bon accueil.

Différents comités travaillant en faveur du Don national auront peut-être recours aux samaritains; veuillez leur prêter votre aide efficace. Mais *toutes les commandes* de cartes officielles du 1^{er} août doivent nous être adressées et les versements sont à faire à notre *Compte de chèques postal Vb 169, à Olten.*

Salutations patriotiques et confraternelles

AU NOM DU COMITÉ DIRECTEUR:

Le Secrétaire,

A. Wyss.

Le Président,

A. Rauber.

Avis. — Les cartes non vendues peuvent être retournées à M. A. Rauber, Obere Hardegg 711, Olten, *au plus tard jusqu'au 5 août.* Les versements sont également à effectuer jusqu'à cette date.

Home pour gardes-malades de l'Alliance suisse à Davos

L'Alliance suisse des gardes-malades a ouvert dès le 1^{er} juillet un home pour les membres de l'Alliance, à Davos. Ce n'est pas à vrai dire une maison de convalescence, mais le home est cependant destiné à recevoir des gardes fatiguées, peut-être faibles de poitrine, de constitution délicate, ayant besoin de ménagements physiques.

La maison, placée sous la surveillance directe du Comité central de l'Alliance et d'un Comité de dames à Davos, est dirigée par Sœur Hélène Nager, de Lucerne, établie depuis longtemps à Davos. Elle peut recevoir 5 à 6 infirmières et infirmiers dont la santé paraît motiver un

séjour à l'altitude. Pour autant que leur santé le permettra, les pensionnaires du home seront placées à Davos, où elles exerceront leur profession à des conditions très favorables pour elles. Les engagements se font dans la règle pour six mois.

Nous engageons les membres de la section de Neuchâtel dont l'état de santé paraîtrait justifier une demande d'admission au home de Davos, à s'informer des conditions auprès de leur président, M. le D^r C. de Marval, à Monruz près Neuchâtel. Il va de soi que seuls les membres dont la santé laisse à désirer pourront éventuellement être admis à ce home,

pour autant qu'il y aura de la place et que les candidates souscriront aux conditions qui leur seront communiquées.

Comme un examen médical sera presque toujours nécessaire, le soussigné prie

les gardes que cette question intéresse, de ne pas lui demander des renseignements par écrit, mais de lui demander un rendez-vous.

D^r C. DE MARVAL.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains. Rapport sur l'exercice 1918. — En parcourant le très intéressant rapport annuel de l'Alliance des samaritains suisses, nous sommes heureux de constater que cette utile association a enrôlé un certain nombre de nouvelles sections. Celles-ci sont aujourd'hui au nombre de 338, dont 41 dans la Suisse romande ou italienne.

Les comptes, grâce à une stricte économie, accusent un petit bénéfice; nous trouvons 19,527 francs aux recettes et 19,141 fr. aux dépenses. La fortune de l'Alliance était au 31 décembre 1917 de 22,000 fr. environ. Le nombre des cours de samaritains donnés en 1917 s'élève à 102, dont 10 dans la Suisse romande, celui de cours de soins aux malades à 42 (1!).

Au sujet du travail dans les sections, le rapport s'exprime comme suit:

L'individu, la famille, l'Etat, se ressentent de plus en plus des effets terribles de la guerre actuelle. Il a été reconnu que seuls les grandes associations, les communes, les Etats pouvaient arriver, en groupant tous les dons, à soulager le plus rationnellement les misères. Par contre, les samaritains ne doivent pas croire leur travail diminué par l'intervention de ces groupements, au contraire, ils doivent se vouer plus que jamais au bien de notre peuple. Ceci a été compris par bien des sections déjà, qui loin de se décourager, se sont mises avec plus d'ardeur à la besogne. Elles ont donné plus d'extension à leur programme et se sont rangées au côté d'autres institutions qui ont pour but le relèvement de la santé publique.

Bien des sections se sont fait un devoir, en dehors de l'instruction du samaritain proprement dite, qui consiste à intervenir en cas d'ac-

cidents pour donner les premiers soins, de faire de la politique d'hygiène, chacune selon ses moyens et ses ressources. Il est intéressant de lire les chiffres divers des rapports et l'on sent un souffle de printemps dans certains passages où l'âme suisse se montre bien telle qu'elle est.

Dans tous les rapports le besoin de se dévouer au prochain transparait. Durant le dernier exercice, 90 sections eurent la témérité de fonder des postes de samaritains pour en faire profiter dans une plus large mesure et de façon plus rationnelle toutes les classes de la population. Les dispensaires s'organisent de mieux en mieux et mettent leur matériel à la disposition de la population dans une plus grande proportion. Là où ces installations ont pu être faites, il n'y eut que des éloges, sans compter qu'une bonne partie des ustensiles qui ne pourraient actuellement être obtenus qu'au prix de gros sacrifices, sont prêtés gratuitement aux malades. Environ 80 sections ont pu, durant l'exercice écoulé, créer des établissements de ce genre, auxquels viendront s'adjoindre encore les moyens de transport. La section de Balsthal a pris l'initiative de faire l'acquisition d'une automobile-ambulance et les sections des environs se sont groupées afin de réunir les fonds nécessaires à cet achat.

Les institutions pour la distribution de linge aux malades sont liées aux dispensaires. 33 sections se sont vouées à ce travail.

Un programme de soins gratuits donnés aux malades a été adopté par 50 sections. Nous recommandons aux sections qui disposent des forces suffisantes, c'est-à-dire qui ont le personnel possédant le tact et la discrétion, ainsi que les connaissances nécessaires, de mettre ces